



COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

Trente-septième session

Rome, 17-22 octobre 2011

Point VIII de l'ordre du jour

SUITE DONNÉE AUX DÉCISIONS PRISES PAR LE COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE (CSA) À SA TRENTE-SIXIÈME SESSION (OCTOBRE 2010)

Le présent document rend compte de la suite donnée à ce jour aux décisions prises par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) à sa trente-sixième session. Dans le tableau ci-après, les décisions sont résumées dans la colonne de gauche, accompagnées de leur source, et la suite qui y a été donnée dans la colonne de droite. On a suivi l'ordre des points inscrits à l'ordre du jour de la trente-sixième session du CSA.

III. L'ÉTAT DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE (SOFI) 2010

Une table ronde chargée d'examiner les méthodes d'estimation du nombre de personnes souffrant de la faim sera organisée en 2011 par le Bureau du CSA, avec l'appui du Secrétariat.

Source: Rapport final de la trente-sixième session du CSA, point 5 du paragraphe 9.

Une table ronde sur le suivi de la sécurité alimentaire est programmée à Rome, au Siège de la FAO, les 12 et 13 septembre 2011. La réunion rassemblera des spécialistes de la faim et de la pauvreté qui examineront les méthodes de pointe permettant d'analyser et de mesurer l'insécurité alimentaire et qui se mettront d'accord sur les orientations futures de la recherche et de l'analyse des politiques. Lors des tables rondes qui seront organisées pendant la session, on examinera les éléments fondamentaux qui permettent de définir et de calculer l'indicateur FAO de la faim, les moyens d'élargir la portée de l'analyse et du suivi des différentes dimensions de la sécurité alimentaire, les moyens d'améliorer la communication des résultats, les moyens de renforcer le rôle des pays dans

	l'évaluation et le suivi de la sécurité alimentaire et les recommandations à faire pour l'avenir. Les principales conclusions des tables rondes seront présentées à la trente-septième session du CSA.
--	--

IV. FAITS NOUVEAUX SURVENUS DANS LE MONDE INTÉRESSANT LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

<i>Inclure le Comité permanent de la nutrition dans le Groupe consultatif du CSA</i>	Le Comité permanent de la nutrition est membre actif du Groupe consultatif depuis la trente-sixième session du CSA. On envisage à l'heure actuelle d'autres moyens permettant de l'intégrer davantage aux travaux.
Source: <i>Rapport final de la trente-sixième session du CSA, point 1 et 2 du paragraphe 12.</i>	
<i>Le Comité a décidé de demander que des rapports intérimaires sur ces initiatives et d'autres initiatives importantes soient présentées aux sessions futures du CSA.</i>	Au titre du point IV de l'ordre du jour de la trente-septième session du CSA (Initiatives mondiales et régionales et liens avec le CSA : État de la question), les représentants qui avaient présenté des initiatives à la trente-sixième session du CSA sont invités à décrire les progrès réalisés. D'autres représentants qui n'avaient pas participé à cette session sont aussi invités.
Source: <i>Rapport final de la trente-sixième session du CSA, paragraphe 13.</i>	

V. INITIATIVES RÉGIONALES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

<i>Instaurer, resserrer et maintenir ses liens avec ces initiatives et instances pendant l'intersession.</i>	Le président du CSA a participé en 2010 aux conférences régionales de la FAO. Le CSA a organisé des événements parallèles en vue d'examiner la possibilité d'établir des liens plus étroits, en particulier de créer ou de renforcer les mécanismes régionaux à parties prenantes multiples. On a aussi établi des synergies avec les initiatives telles que les séminaires politiques sous-régionaux de la FAO, organisés en 2011, sur la question du prix élevé des denrées alimentaires.
Source: <i>Rapport final de la trente-sixième session du CSA, paragraphe 17.</i>	Un atelier régional sur la sécurité alimentaire et la nutrition au Proche-Orient a été organisé en octobre 2011, suite à la décision de la trentième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, qui s'est tenue à Khartoum (Soudan), en novembre 2010.

	<p>À l'heure actuelle, le Secrétariat du CSA s'intéresse à la mise au point d'une approche plus globale de l'action du CSA au niveau régional. Au titre du point IV de l'ordre du jour de la trente-septième session du CSA (Initiatives mondiales et régionales et liens avec le CSA : État de la question), les représentants qui avaient présenté des initiatives à la trente-sixième session du CSA sont invités à décrire les progrès réalisés. On a également invité les représentants de nouvelles initiatives régionales.</p>
--	---

VI. PRÉSENTATION GÉNÉRALE, PAR LE PRÉSIDENT, DES DEMANDES SOUMISES PAR LES PAYS AU CSA

Le Président a aussi proposé que, pour la trente-septième session du CSA, [les] pays puissent présenter leurs activités en cours et prévues de renforcement des partenariats dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les possibilités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire pourraient également être examinées.

On n'a pas pu inscrire cette proposition à l'ordre du jour de la trente-septième session du CSA parce que les pays n'ont pas eu le temps de communiquer des informations à ce sujet. On pourrait envisager d'inscrire ce point dans la planification de la trente-huitième session du CSA.

Source: Rapport final de la trente-sixième session du CSA, paragraphe 19.

VII. INITIATIVES NATIONALES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION - ÉTUDES DE CAS

Le CSA a demandé au Secrétariat d'élaborer un document à transmettre à la prochaine session du CSA, contenant une synthèse et une analyse des enseignements tirés et des propositions relatives à des études de cas supplémentaires de nature à compléter ces enseignements.

L'absence d'un format commun pour présenter les études de cas nationales à la trente-sixième session du CSA fait que les résultats sont fragmentés et difficiles à analyser. Lors des sessions futures, il faudra faire davantage attention à ce qu'un format commun existe de façon à faciliter l'analyse.

Source: Rapport final de la trente-sixième session du CSA, paragraphe 22

VIII. TABLES RONDES SUR LES POLITIQUES

Remédier à l'insécurité alimentaire en situation de crise prolongée

Étudier la possibilité d'organiser un Forum d'experts de haut niveau sur les situations de crise prolongée, au plus tard en 2012, pour débattre d'un nouveau Programme d'action pour la sécurité alimentaire dans les pays touchés par des crises prolongées en collaboration avec d'autres institutions spécialisées et partenaires humanitaires.

Source: Rapport final de la trente-sixième session du CSA, alinéa v) du paragraphe 25.

On a mené en 2011 un travail préparatoire sur l'organisation éventuelle d'un Forum d'experts de haut niveau sur les situations de crise prolongée. Ses travaux comprendraient une analyse des diverses initiatives et des programmes existants, ainsi que des parties prenantes correspondantes, de façon à déterminer ce que le Forum pourrait apporter. Ils permettront aussi de vérifier la participation des parties prenantes à un débat de portée mondiale et, au bout du compte, d'envisager la possibilité d'élaborer un programme d'action. On attend du Forum qu'il contribue à améliorer la façon d'aborder l'insécurité alimentaire dans les situations de crise prolongée et d'apporter une assistance plus efficace en cas de crise. On a rédigé une note conceptuelle sur ce point qui a été présentée au Bureau du CSA et au Groupe consultatif. Elle sera examinée lors de la trente-septième session du CSA, au titre du point VI de l'ordre du jour (Coordination mondiale et appui aux processus nationaux).

Publier un additif au prochain rapport sur l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI), avec un tableau 2 révisé pour inclure tous les pays et territoires affectés par des crises prolongées, en élargissant la liste aux Territoires palestiniens, Cisjordanie et Bande de Gaza

Source: Rapport final de la trente-sixième session du CSA, alinéa vi) du paragraphe 25.

Un additif a été publié sur le site web de l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI).

VIII. TABLES RONDES SUR LES POLITIQUES

Régimes fonciers et investissements internationaux dans l'agriculture

Le Comité a décidé la poursuite d'un processus ouvert d'élaboration des Directives volontaires (Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers et de l'administration des autres

Après plusieurs consultations régionales et une consultation par voie électronique, un groupe de travail à composition non limitée s'est réuni pendant trois jours, en juin 2011, pour rassembler les observations des parties

<p><i>ressources naturelles) en s'appuyant sur des processus régionaux existants afin de les soumettre pour examen à la trente-septième session du CSA, et a décidé d'établir un groupe de travail du CSA à composition non limitée chargé d'examiner le premier projet de directives volontaires.</i></p>	<p>prenantes sur la première version des Directives volontaires. Les contributions des participants ont permis de les finaliser au cours de la Plénière du CSA organisée du 12 au 15 juillet. Une autre Plénière du CSA sera organisée du 10 au 14 octobre en vue de les présenter à la trente-septième session du CSA, au titre du point III de l'ordre du jour.</p>
<p>Source: <i>Rapport final de la trente-sixième session du CSA, alinéa i) du paragraphe 26.</i></p>	
<p><i>Lancer un processus ouvert d'examen des principes pour un investissement agricole responsable qui respecte les droits, les moyens d'existence et les ressources [...] au sein du CSA.</i></p>	<p>On a créé un groupe de travail à composition non limitée, présidé par le Vice-Président du Bureau du CSA, qui a assuré la liaison avec les principales parties intéressées, en vue de proposer des consultations au sein du CSA pour mettre au point les principes d'un</p>
<p>Source: <i>Rapport final de la trente-sixième session du CSA, alinéa ii) du paragraphe 26.</i></p>	<p>investissement agricole responsable. Après avoir examiné plusieurs versions avec le Groupe consultatif et d'autres parties, le Bureau a approuvé une proposition en mai 2011. Le groupe de travail à composition non limitée s'est réuni en juillet afin d'examiner les modalités de mise en œuvre de la proposition, laquelle sera soumise au titre du point V de l'ordre du jour (Table ronde a): «Comment accroître la sécurité alimentaire et les investissements favorables aux petits exploitants agricoles»).</p>
<p><i>Le Comité a demandé au Groupe d'experts de haut niveau d'entreprendre, en vue de les présenter lors de la trente-septième session du CSA, des études sur les questions suivantes:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>rôles respectifs des grandes plantations et des petites exploitations agricoles, y compris les incidences sur l'environnement, l'égalité hommes-femmes, l'économie et la société;</i> • <i>examen des outils existants permettant de cartographier les terres disponibles;</i> • <i>analyse comparative des outils pour aligner les investissements à grande échelle sur les stratégies nationales en matière de sécurité alimentaire.</i> 	<p>Le Groupe d'experts de haut niveau a finalisé son rapport sur les régimes fonciers et les investissements internationaux dans le secteur agricole en agriculture. Il l'a remis au Bureau du CSA en juillet 2011. Le rapport fera partie des documents qui seront examinés lors des tables rondes organisées au titre du point V de l'ordre du jour. Il a été mis au point conformément aux règles et procédures régissant les travaux du Groupe d'experts de haut niveau, puis approuvé par le Bureau, avant d'être finalisé par l'équipe de projet et approuvé par le Comité directeur du Groupe d'experts à sa troisième réunion, à Amsterdam, les 12 et 13 juillet 2011.</p>

<p>Source: Rapport final de la trente-sixième session du CSA, alinéa iv) du paragraphe 26.</p>	
<p>VIII. TABLES RONDES SUR LES POLITIQUES</p>	
<p>Gérer la vulnérabilité et les risques pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition</p>	
<p><i>Le Comité a demandé au Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition d'entreprendre, en vue de les présenter lors de la trente-septième session du CSA, des études sur les questions importantes suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'instabilité des prix</i> • <i>La protection sociale</i> • <i>Le changement climatique</i> 	<p>Le Groupe d'experts de haut niveau a finalisé son rapport sur l'instabilité des prix et l'a remis au Bureau du CSA en juillet 2011. Le rapport fera partie des documents qui seront examinés lors des tables rondes organisées au titre du point V de l'ordre du jour. Il a été mis au point conformément aux règles et procédures régissant les travaux du Groupe d'experts de haut niveau.</p>
<p>Source: Rapport final de la trente-sixième session du CSA, alinéas i), ii) et iii) du paragraphe 27.</p>	<p>À la deuxième réunion du Comité directeur du Groupe d'experts de haut niveau et du Bureau du CSA, en décembre 2010, il a été décidé que les deux autres études (protection sociale et changement climatique) seraient mises au point pour la session 2012 du CSA. L'élaboration de ces deux rapports a déjà débuté.</p>

<p>IX. COORDINATION MONDIALE DES INTERVENTIONS DANS LES DOMAINES DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION À L'APPUI DES PROCESSUS NATIONAUX</p>	
<p>Élaboration d'un cadre stratégique mondial <i>Engager un processus de consultation ouvert, [...] afin de mettre au point la première version du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition d'ici à octobre 2012.</i></p>	<p>Un groupe de travail à composition non limitée a été créé en décembre 2010. Après de nombreuses consultations, on est parvenu à un accord de principe sur un document traçant les grandes lignes des «objectifs, des principes fondamentaux, de la structure et des activités du Cadre stratégique mondial». Le Bureau a approuvé ces grandes lignes en avril 2011. Une équipe spéciale a élaboré en avril et mai 2011 une présentation annotée du Cadre stratégique mondial, qui a été examinée dans le cadre d'un vaste processus de consultations ouvertes, réunissant toutes les parties prenantes et menées par voie électronique de juillet à octobre 2011. Les conclusions des contributions</p>
<p>Source: Rapport final de la trente-sixième session du CSA, paragraphe 29</p>	

	<p>seront présentées à la trente-septième session du CSA, au titre du point VI de l'ordre du jour, sous la forme d'une proposition visant à élaborer le Cadre stratégique mondial, qui sera soumise à la trente-huitième session du CSA pour approbation.</p>
<p>Cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire au niveau des pays</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demander au Secrétariat de continuer à faciliter [...] les activités relatives au plan d'élaboration et de mise en œuvre présenté dans le document CFS 2010/3 (Cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire au niveau des pays), qui est l'une des activités centrales du programme de travail du CSA pour 2010-2011, en vue de faire le point sur l'avancement des travaux lors de la session de 2011 du CSA, avec notamment les données d'expérience des pays • Recommander que 4 à 6 gouvernements nationaux présentent les résultats de l'initiative de cartographie à la session de 2011 du CSA. 	<p>Dans le cadre d'une approche progressive, on a dans un premier temps réalisé une étude sur les outils et les méthodes qui pourraient permettre d'établir une cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. On a ensuite organisé à Rome, en mai 2011, un atelier technique à but consultatif, qui a rassemblé les pays déjà engagés dans cette initiative. Le rapport qui en découlera sera présenté à la trente-septième session du CSA, au titre du point VI de l'ordre du jour (Coordination mondiale et appui aux processus nationaux). Des études de cas par pays illustrant la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition seront aussi présentées au titre du point VI de l'ordre du jour.</p>
<p>Source: Rapport final de la trente-sixième session du CSA, points 3 et 4 du paragraphe 30.</p>	

X. LA VOIE À SUIVRE POUR LE CSA - MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME

<p>[...] un groupe de travail du Bureau continuerait [...] à examiner et à réviser le Règlement intérieur du CSA, l'Article XXXIII du Règlement général de l'Organisation et l'Acte constitutif de la FAO, sur la base du document relatif à la réforme du CSA (CFS:2009/2 Rev.2), conformément au programme de travail et au calendrier proposés dans la section III du document CFS:2010/4.</p>	<p>Un groupe de travail du Bureau du CSA a revu le Règlement intérieur du CSA. Ses conclusions seront présentées à la trente-septième session du CSA, au titre du point VII de l'ordre du jour (Mise en œuvre de la réforme du CSA).</p>
<p>Source: Rapport final de la trente-sixième session du CSA, paragraphe 33.</p>	

<p><i>Analyse plus avant par le Bureau de la proposition de Programme de travail et budget 2012-2013 et présentation de ce document à l'examen de la FAO, du FIDA et du PAM selon les modalités prévues par les règlements intérieurs et conformément aux règlements financiers et règles de gestion financière respectifs de ces organisations.</i></p>	<p>Un groupe de travail du Bureau du CSA a examiné le Programme de travail et budget du CSA, lequel a été approuvé par le Bureau en mai 2011. Il a aussi mis au point un cadre axé sur les résultats qui sera présenté à la trente-septième session du CSA, au titre du point VII de l'ordre du jour (Mise en œuvre de la réforme du CSA).</p>
<p>Source: <i>Rapport final de la trente-sixième session du CSA, points 2 et 3 du paragraphe 35.</i></p>	
<p><i>Créer un cadre axé sur les résultats [...] qui soit cohérent avec les priorités organisationnelles des institutions sises à Rome (et avec celles d'autres organisations) sous la forme d'un programme de travail pluriannuel détaillé qui serait présenté au CSA, de préférence lors de sa trente-septième session en 2011.</i></p>	
<p>Source: <i>Rapport final de la trente-sixième session du CSA, point 4 du paragraphe 35.</i></p>	